

Filière des hydrocarbures: le ROBVQ émet des réticences

Écrit par Antoine Verville - Édition du 7 décembre 2015



Dans le cadre du processus de consultation publique sur les évaluations environnementales stratégiques (EES) sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures et propre à Anticosti, le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) travaille à l'élaboration d'une position qui sera présentée dans un mémoire. Ce dernier établira qu'en raison des risques clairs pour les ressources en eau que représentent l'exploration, l'exploitation et le transport des hydrocarbures sous toutes les formes, le Québec doit chercher à s'en éloigner.

Le ROBVQ est d'avis que les efforts de l'état québécois devraient plutôt être centrés sur la réduction de la dépendance aux hydrocarbures en misant vigoureusement sur l'efficacité énergétique et les énergies durables.

Si des projets d'exploration, d'exploitation et de transport d'hydrocarbures doivent aller de l'avant dans une période de transition vers des énergies durables, le gouvernement du Québec ne devrait autoriser l'exploration, l'exploitation et les projets structurants de transport d'hydrocarbures que lorsque les quatre critères suivants auront été remplis:

1. La révision du processus en cours d'EES et de consultation afin de permettre la consolidation des études et une réelle consultation publique
2. L'adoption d'une loi sur les hydrocarbures
3. La modification de la Loi sur la qualité de l'environnement et de ses règlements d'application afin notamment de mieux encadrer les processus d'autorisation
4. La définition des modalités de gouvernance territoriale afin de diminuer les conflits d'usages potentiels

Par ailleurs, des points spécifiques inquiètent le ROBVOQ, parmi lesquels figurent les impacts des prélèvements d'eau pour la fracturation hydraulique, la gestion des eaux de reflux, les interventions en cas de fuite ou de déversement, les risques pour les zones sensibles et les impacts envisageables sur les eaux souterraines.

Aussi, l'acceptabilité sociale et l'appui des autorités locales et régionales doivent être considérés comme des prérequis. Or, ces derniers n'ont été démontrés dans aucun des projets d'exploration, d'exploitation et de transport des hydrocarbures au Québec, que ce soit les gaz de schiste, les forages dans le golfe du Saint-Laurent, le pétrole en Gaspésie et à Anticosti ou encore le projet d'oléoduc Énergie Est.